

Promotion « Combats de Tu-Lé » (32^e Promotion de l'EMIA, 1992 – 1994)

Rappel sur ces combats :

Les combats de Tu Lê sont une suite d'affrontements qui eurent lieu en Indochine du 16 au 23 octobre 1952 dans la région du Haut-Tonkin et durant lesquels le 6^e Bataillon de Parachutistes Coloniaux du commandant Bigeard s'est opposé aux divisions 308 et 312 du général Giap, dont l'offensive sur Nghia Lô avait été révélée par des informateurs au colonel Ducourneau, patron du Groupement Aéroporté n° 2. L'ensemble des combats s'est terminé par un repli héroïque du 6^e Bataillon de Parachutistes Coloniaux et des soldats, essentiellement des partisans thaïs, rapatriés des deux postes pris par le Viet Minh, le commandant Bigeard réussissant à ramener pratiquement tous ses hommes.

Insigne :



3^e Bataillon Thaï



6^e Bataillon de
Parachutistes
Coloniaux

Description héraldique :

Ecu de fantaisie de cande composé d'une coupole de parachute de cande ombrée de sable chargée d'une croix de guerre des TOE, brochées d'une épée en pal d'argent gardée d'or, surbrochée du symbole du pays thaï surmonté d'un listel d'or chargé du nom « COMBATS DE TU-LE » et d'une partie de l'insigne du 6^e BPC.

Description réduite et symbolique :

Les deux casse-tête liés par un serpent rouge symbolisent le pays thaï, région où se déroulèrent ces combats, le parachute montre qu'il s'agit d'une opération aéroportée, la partie de l'insigne du 6^e BPC caractérise le bataillon qui en fut l'acteur principal tandis que la croix de guerre des TOE symbolise la vaillance des combattants ainsi que la décoration qui fut décernée au Bataillon à l'issue de ces combats (par Décision parue au Journal Officiel du 22 novembre 1952).

Homologation : G 4061 le 1^{er} juillet 1993 par Décision n° 6687/DEF/EMAT/SHAT/DE/T

Fabrication : Balme Saumur.

Selon le catalogue de ce fabricant, en juillet 1993 ont été livrés : 1450 insignes et 250 en argent massif

La version en argent marquée « Ag MASSIF » aurait été remise aux membres de la promo avec le nom gravé de chaque récipiendaire.

